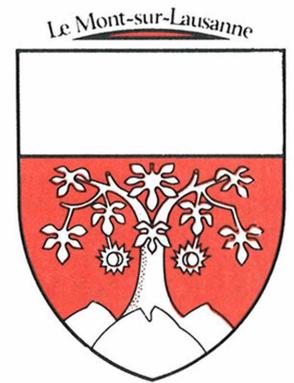


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

REFLETS DU LÉGISLATIF

Les deux dernières séances de 1981 ont eu lieu les 3 novembre et 14 décembre, toutes deux menées efficacement par Monsieur Daniel Grosclaude, président du Conseil communal.

Le 23 novembre un nouveau conseiller a prêté serment en la personne de M. Edouard Corbaz, appelé à remplacer Madame Marie-Claire Krayenbuhl, dont le décès subit en septembre nous a consternés.

Le Conseil a accordé sans discussion des crédits supplémentaires pour un montant de Fr. 134'413.—, destinés à couvrir principalement le dépassement des frais de déblaiement de la neige pendant l'hiver écoulé, le salaire d'un auxiliaire de police, l'augmentation des frais de goudronnage des routes ainsi que les réajustements des primes d'assurance.

Le budget pour 1982 a ensuite été accepté, non sans que Monsieur Alfred Borgeaud se soit étonné de la hausse substantielle du traitement de la Municipalité, sa proposition de répartir cette augmentation de traitement sur 4 ans a cependant été rejetée par 23 voix contre 10 et de nombreuses abstentions.

Le Conseil a également autorisé la Municipalité à acquérir un véhicule utilitaire PONY aux multiples possibilités, qui rendra de grands services à nos employés communaux pour l'entretien de nos 37,25 km de routes et 12,5 km de trottoirs, aussi bien en été qu'en hiver.

L'objet principal fut cependant l'examen du nouveau règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions comprenant pas moins de 111 articles. Ce nouveau règlement a en fait déjà été appliqué dans les zones figurant sur le plan de 1968 et maintenues au plan directeur.

21 articles ont été discutés le 23 novembre et les 40 suivants le 14 décembre. La commission chargée de l'étude préliminaire de ce nouveau règlement avait proposé plusieurs modifications. La discussion, article par article, s'avère longue et parfois fastidieuse et c'est pourquoi il faudra se résoudre à reporter la fin de l'examen de cet important document à la prochaine législature.

De la discussion relevons le refus de l'article interdisant les habitations en bois apparent ou du genre chalet et l'adoption de l'article concernant la superficie des parcelles conformément à la proposition de la

commission, à savoir: au moins 1'000 m² pour une villa à un logement, 1'200 m² pour une villa à deux logements superposés, 1'400 m² pour une villa à deux logements juxtaposés.

Le Conseil a également pris connaissance de la réponse des TL concernant la prolongation de la ligne du bus no 16 jusque dans le quartier de Penau. Les TL estiment le coût de cette opération à environ Fr. 180'000.— alors que le supplément des recettes annuelles ne serait que de Fr. 10'000.— environ. Les TL conseillent à la commune du Mont de renoncer à ce prolongement et de porter leurs efforts futurs sur une amélioration de la fréquence de la ligne no 20.

Monsieur Maurice Derron demande à la Municipalité d'augmenter la fréquence de ramassage du papier. A constater la fréquence de ramassage du verre, c'est à croire que les Montaines et les Montains boivent plus qu'ils ne lisent, fait-il remarquer avec humour!!

En cette fin de législature, M. Grosclaude, président du Conseil, remercie la Municipalité et le Conseil pour leur grand travail. Il a apprécié la collaboration avec l'exécutif, la bonne entente au sein du bureau du Conseil et l'appui efficace des deux vice-présidents, MM. Francis Chabloz et Henri-Charles Brun.

M. Grosclaude résume le volume des activités de cette législature:

- 26 séances du Conseil communal
- 47 préavis présentés par la Municipalité et étudiés par le Conseil
- 24 week-ends consacrés à des élections et votations

A la fin de 1981, onze conseillers quittent le législatif, un conseiller passe à l'exécutif. Vu que les Municipaux ne feront plus partie du législatif, ce ne sont pas moins de 17 nouveaux visages qui apparaîtront lors de la prochaine séance du Conseil (26,5% de renouvellement).

M. Grosclaude rend un dernier hommage à Monsieur Michel Pache, employé communal décédé dans l'exercice de ses fonctions en 1979, ainsi qu'à Madame Marie-Claire Krayenbuhl et Monsieur Gilbert Mottier, membres du Conseil, décédés en 1981.

Il était près de minuit lorsque le Président a levé cette dernière séance de l'année.

La soussignée saisit l'occasion de cette fin de législature pour dire son intérêt à suivre les séances; elle espère avoir su retracer l'essentiel des interventions

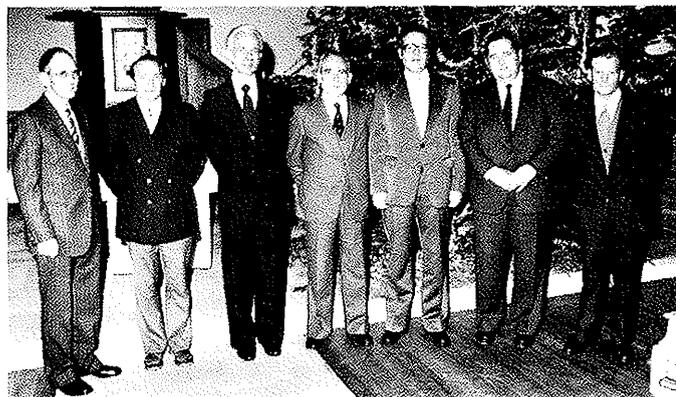
des conseillers communaux sans se laisser distraire par l'éventail varié, parfois subtil, des réactions de l'assemblée.

Avec mes meilleurs vœux de fin d'année à chaque lecteur des "4 coins du Mont".

*La secrétaire:
Evelyne Panchaud*

~~~~~

## ASSERMENTATION - INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES



Ce 23 décembre, en cortège conduit par l'Union instrumentale, les autorités communales nouvellement élues se rendirent de la place du Petit-Mont à l'église de notre commune. Après une introduction de M. le Pasteur, M. le Préfet recueillit les promesses des conseillers communaux et municipaux nouvellement élus et déclara les autorités régulièrement installées. Cette cérémonie fut agrémentée par l'exécution de plusieurs pièces musicales.

Puis, en cortège à nouveau, les autorités allèrent à l'aula du collège du Mottier où, sous la présidence de M. le Préfet, les conseillers communaux élirent:

- M. Daniel Grosclaude président du Conseil communal pour 1982
- Mme Evelyne Panchaud secrétaire du Conseil communal pour la législature 1982-1985



Après une allocution de M. le Syndic relevant les nombreux problèmes qui vont se poser aux nouvelles autorités, M. le Préfet se retire et M. le Président put procéder à la suite de l'élection du Bureau du Conseil pour 1982.

Ont été élus:

- 1er Vice-président : M. Denis Borel
- 2e Vice-président : M. André Fluckiger
- Scrutateurs: : Mme Nadine Gaillard  
M. Albert Rosat
- Scrutateurs-suppléants : Mlle Michèle Derron  
M. Jacques Echenard

Le Conseil fixa ensuite les indemnités qui lui seront allouées dès 1982 et la séance fut levée à 19h.30.

*Réd.*

~~~~~

LE MESSAGE DU SYNDIC

BUDGET 1982

Au cours de sa séance du 23 novembre dernier, le Conseil communal a adopté, à l'unanimité, le projet de budget présenté par la Municipalité pour l'année 1982.

En résumé, ce budget se présente de la façon suivante:

COMPTES BUDGET 1982	Charges :	%	Produits	%
Administration générale	769'320.-	10,9	45'500.-	0,6
Finances	436'250.-	6,1	5'654'050.-	79,8
Domaines - Bâtiments	761'270.-	10,8	167'810.-	2,4
Travaux	1'305'740.-	18,4	718'850.-	10,2
Instruction publique-Cultes	1'887'600.-	26,7	199'500.-	2,8
Police	571'400.-	8,1	55'200.-	0,8
Sécurité sociale	532'800.-	7,5	-.-	
Comptes de fonctionnement	6'264'380.-		6'840'910.-	
Investissements, amortis.	817'000.-	11,5		
Excédent de dépenses			240'470.-	3,4
	7'081'380.-	100%	7'081'380.-	100%

Afin de permettre une utile comparaison, nous redonnons ci-dessous le budget 1981 qui se résumait ainsi:

COMPTES BUDGET 1981	Charges	%	Produits	%
Administration générale	645'120.-	10,4	47'000.-	0,7
Finances	395'645.-	6,4	4'918'050.-	79,3
Domaines - Bâtiments	691'070.-	11,1	159'690.-	2,6
Travaux	1'123'800.-	18,1	590'400.-	9,5
Instruction publique-Cultes	1'512'800.-	24,4	194'350.-	3,1
Police	449'150.-	7,3	49'700.-	0,7
Sécurité sociale	455'650.-	7,3	-.-	
Comptes de fonctionnement	5'273'235.-		5'959'190.-	
Investissements, amortis.	932'000.-	15,0		
Excédent de dépenses			246'045.-	4,0
	6'205'235.-	100%	6'205'235.-	100%

Les comptes de fonctionnement accusent, par rapport aux prévisions budgétaires de 1981, une augmentation de 18,8% pour les charges et de 14,8% pour les produits. La même comparaison faisait ressortir, pour les deux années précédentes, des augmentations de 17,9% et 8,6%.

Les postes du budget 1982 qui approchent ou dépassent les taux moyens relevés ci-dessus sont:

Finances: rendement des divers impôts, (+ Fr. 700'000.-) occasionné par l'arrivée de nombreux contribuables ainsi que par la progression à froid.

Travaux: subvention cantonale à recevoir sur la dépense d'investissement prévue pour l'aménagement des places de stationnement des bus TL, en Budron-Nord.

Les variations les plus importantes du chapitre des charges concernent:

Personnel communal: augmentation générale des salaires, et des charges y afférentes, de 7,5%.

Administration: augmentation des indemnités aux membres du Conseil communal, de son bureau et de ses collaborateurs, ainsi que du traitement des membres de la Municipalité.

— Engagement d'une secrétaire (mi-temps) pour le bureau technique (Service des Travaux et Police des constructions).

Travaux: acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de voirie, avec son équipement pour travaux d'hiver, Fr. 100'000.—

Instruction publique: 2 nouveaux postes d'enseignant et revalorisation des salaires, + Fr. 188'000.— (total Fr. 882'000.—).

— Ecolage des collégiens, + Fr. 120'000.— (total Fr. 620'400.—).

— Participation à l'enseignement professionnel, + Fr. 19'200.— (total Fr. 92'500.—).

Police: apparition, pour la première fois, du salaire de notre auxiliaire de police.

— Achat d'un nouveau véhicule.

— Instruction du personnel de la protection civile et acquisition de matériel.

Prévoyance sociale: et protection de la jeunesse, + Fr. 59'600.— (total Fr. 229'000.—).

L'excédent de dépenses de l'ordre de Fr. 240'000.— n'a rien d'alarmant et reste dans les montants habituels et régulièrement corrigés lors du bouclement des comptes.

INVESTISSEMENTS:

— La construction de notre collège du Grand-Mont absorbe, à elle seule, près du 30% de nos possibilités de cette année, soit Fr. 250'000.— (2ème tranche).

— Le quartier de la Perrause étant maintenant presque entièrement bâti, nous devons procéder à la remise en état de la chaussée et à la création d'un trottoir comme il l'avait été convenu avec les propriétaires du terrain qui ont cédé gratuitement les surfaces nécessaires à ces améliorations.

— Création des deux arrêts de bus de Budron-Nord, avec places d'évitement.

— Aménagement d'un cheminement pour piétons, en site propre, entre le nouveau collège du Grand-Mont et les quartiers de La Perrause et de La Croix.

— Finition de trottoirs (revêtements définitifs).

L'ensemble de ces travaux représente un montant de Fr. 817'000.—. Malgré l'énormité de cette somme elle ne représente plus que le 11,5% de nos dépenses.

Lors de la présentation de 1979, le soussigné avait relevé une baisse du taux des investissements de 42 % (1978) à 20,1% (1979). Nous émettions alors le souhait que ce dernier taux puisse être maintenu à ce niveau.

Quatre ans plus tard, ce taux a fondu de près de la moitié. Force nous est de constater que les ressources communales n'ont, et de loin, pas suivi les dépenses, que ces dernières résultent de notre agrandissement ou des augmentations de nos participations aux dépenses du Canton.

Le plan d'investissement que la Municipalité doit présenter en 1982 fera très certainement encore ressortir ce déséquilibre croissant.

Une solution devra être trouvée; quelle sera-t-elle?

— recours à l'emprunt ou

— augmentation du taux de l'impôt.

Si nous voulons continuer à aménager convenablement notre territoire, à le rendre attrayant pour nos nouveaux habitants, et ne pas se laisser gagner par un sous équipement qui s'amorce déjà dans certains domaines nous devons choisir. Le choix sera peut-être difficile mais il démontrera la qualité de l'esprit civique de chacun d'entre-nous.

REMERCIEMENTS:

En cette fin de législature le soussigné se doit, de présenter au Conseil communal et à notre population, au nom de la Municipalité, des sentiments de reconnaissance pour la confiance témoignée.

Tout au long de ces quatre années la collaboration, entre le pouvoir délibérant et l'exécutif, fut excellente pour le plus grand profit de notre Commune.

Cette bonne entente et ses effets bénéfiques nous les devons, avant tout à Monsieur Daniel Grosclaude, président du Conseil communal qui sut, main de fer dans gant de velours, diriger magistralement les séances de ce Conseil; nous les devons aussi à l'objectivité et à l'esprit constructif qui ont animé la Commission des finances et toutes les commissions ad'hoc qui ont eu à étudier les préavis municipaux.

Les remerciements de l'exécutif s'adressent aussi à tous les membres de la Commission scolaire et à tout le corps enseignant qui s'acquittent, avec beaucoup de doigté et de persévérance, de leur délicate et importante mission. Gratitude et reconnaissance également à tous les précieux et combien dévoués collaborateurs et employés communaux, de l'Administration, des Bâtiments, de la Police, des Forêts, de la Voirie, du Service technique qui, journellement, sont à la tâche pour assurer la bonne marche de tous les services.

Le soussigné se doit de remercier, tout particulièrement, ses collègues municipaux pour tout le travail accompli et l'intérêt qu'ils ont démontré à cet accomplissement. Il exprime sa gratitude à ses deux collègues qui ont renoncé à s'engager pour la nouvelle législature:



— Monsieur Jean Amiguet, municipal depuis le 1er janvier 1978, qui a, très courageusement, su mener de front le développement de son entreprise personnelle et la conduite d'un dicastère très lourd.



— Monsieur Charles Lavanchy, municipal depuis septembre 1980, réélu après une absence volontaire de 2 ans et demi, qui reprend le dicastère de la Police des constructions que sa santé oblige, maintenant déjà, à abandonner.

Ces deux collègues ont su, par leurs compétences, leur dévouement, leur parfait esprit de collégialité et de collaboration, tenir parfaitement leur rôle de municipal. Ils ont pris leur part au bon fonctionnement du pouvoir de l'exécutif et à la réussite de sa gestion.

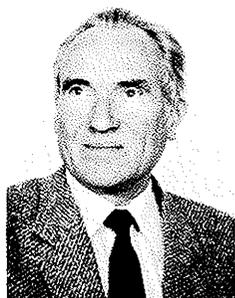
Au nom de notre village qu'ils ont servi avec conscience et désintéressement nous leur disons un grand et sincère MERCI.

*Ph. Rauschert
Syndic*

~~~~~

## Commune du Mont-sur-Lausanne ORGANISATION de la MUNICIPALITÉ Législature 1982-1985

**M. Philippe Rauschert, Syndic:**  
Suppl. M. Rémy Vaucher



Administration générale - Finances  
Assurances sociales  
Commission sociale  
Commission achats/ventes de terrains  
Délégué Commission d'estimation fiscale  
Délégué Commission d'impôt

**M. Claude Agassiz:**  
Suppl. M. Jean-Jacques Belet



Police des constructions  
Plan d'extension  
Commission du plan  
Délégué C.I.U.R.L.  
Protection de l'environnement, écologie

**M. René Henny:**  
Suppl. M. Jean Henny



Domaines et forêts  
Parcelles communales  
Parcs et promenades  
Entretien du cimetière  
Plan de classement des arbres  
Ordures ménagères  
Commission achats/ventes de terrains  
Commission de police

**M. Jean-Jacques Belet:**  
Suppl. M. René Henny



Bâtiments  
Conciergeries - locations  
Commission du plan - C.I.U.R.L.  
Commission de police  
Commission de salubrité  
Commission intercommunale des sports

**M. Rémy Vaucher:**  
Suppl. J.-P. Carroz



Police - Service du feu - Hygiène  
Protection civile - Recensements  
Contrôle des habitants  
Administration du cimetière  
Signalisation routière  
Service des taxis  
Commission de police  
Commission de salubrité  
Commission du feu  
Journal local

**M. Jean Henny:**  
Suppl. M. Philippe Rauschert



Ecoles et Cultes  
Commission scolaire  
Commission école ménagère  
Délégué classes supérieures  
Délégué classe de développement  
Service dentaire intercommunal  
Service d'aide familiale  
Commission achats/ventes de terrains  
Commission de taxation des dégâts aux cultures  
Délégué auprès des sociétés locales  
Délégué four à pain

**M. Jean-Pierre Carroz:**  
Suppl. M. Claude Agassiz



Travaux - Routes - Collecteurs  
Equipe de voirie - Enlèvement de la neige  
Services: Eaux - gaz - électricité  
Eclairage public  
Téléphones  
Commission du plan  
Commission du feu  
Délégué S.T.E.P.

1er Vice-président: M. Rémy Vaucher  
2e Vice-président: M. Jean-Jacques Belet

M. le Syndic reçoit, sur rendez-vous, le mercredi matin, cas d'urgence exceptés.

R. Vaucher

~~~~~

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

La Municipalité rend attentif les habitants de la Commune à la législation en vigueur sur la circulation routière, art. 20, alinéa 3 de l'OCR.

"Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné".

Elle demande à chacun de bien vouloir se conformer à cette disposition afin de faciliter le travail de notre équipe de voirie.

Elle les remercie par avance de leur obligeance.

RAMASSAGE DU PAPIER

Sur le calendrier de ramassage des ordures ménagères, comme ces dernières années, quatre collectes du papier usagé sont prévues en 1982.

L'augmentation du nombre des ramassages par les élèves des écoles, demandée par certaines personnes, pose quelques problèmes. En attendant de trouver une solution meilleure, les personnes qui désirent se débarrasser de leurs vieux papiers, entre les dates de ramassage prévues, peuvent les déposer, en sacs ou en paquets ficelés, dans le local, à côté du dépôt de la voirie, se trouvant au sous-sol de l'ancien collège du Mottier, chaque jour ouvrable de 0730 à 1200 et de 1330 à 1700.

RAPPEL - TAILLE DES ARBRES

Art. 21 de la loi sur les routes.

Les branches des arbres se trouvant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante:

- au bord des chaussées: à 5m. de hauteur et 1m. à l'extérieur
- au bord des trottoirs: à 2,50m. de hauteur et à la limite de la propriété.

Si, après avertissement écrit, les propriétaires intéressés refusent ou négligent de satisfaire à leurs obligations d'élagage, il y sera pourvu à leurs frais.

La Municipalité, constatant qu'en plusieurs endroits du territoire de la Commune ces prescriptions ne sont pas appliquées, prie les propriétaires, d'ici au 15 mars 1982, de bien vouloir faire le nécessaire sinon elle se verra obligée d'intervenir dans les limites légales.

La Municipalité

~~~~~

## AVEC NOS SAPEURS-POMPIERS

En Suisse on enregistre annuellement plus de 12'000 incendies, représentant un dommage immobilier et mobilier d'environ 300 millions de francs. La négligence est à l'origine de 30% de ces sinistres; songez-y et aidez-nous à les prévenir.

Au niveau communal l'année écoulée s'est heureusement montrée clément. Notre corps de Sapeurs-Pompiers local n'a enregistré qu'une alarme générale, pour un début d'incendie dans la dépendance d'une ferme. Par contre le Premier Secours s'est déplacé à 17 reprises pour les diverses raisons suivantes: dégâts causés par la foudre ou le vent (2), inondations (5), débuts d'incendie (6), feux de véhicules (4). Il faut préciser que des six interventions pour incendie, quatre, déclenchées par un système d'alarme direct, étaient sans objet. De tels appareils de détection ou d'extinction, installés pour la plupart dans des bâtiments récents, sont en effet très sensibles; ils peuvent réagir parfois intempestivement, par exemple en raison de la fumée d'une cigarette dans un local exigü ou d'un coup de boudoir dans le réseau de distribution d'eau. Ce n'est qu'après la reconnaissance des lieux que l'on peut juger du bien-fondé de l'alarme transmise.

A fin 1981 le sapeur Michel Mattenberger, responsable du matériel de corps, a cessé son activité; nous lui répétons ici notre sincère gratitude pour les services rendus. Tout au long de ces derniers mois d'autres sapeurs nous ont quittés en raison de changement de domicile. Le recrutement 1982 nous a heureusement permis de regarnir nos rangs, puisque onze concitoyens se sont annoncés. Ainsi notre Corps compte-t-il maintenant 6 officiers et sous-officiers supérieurs, 11 sous-officiers et 42 sapeurs, que nous remercions de leur intérêt et du dévouement qu'ils montrent en collaborant à un service communal.

Nous sommes prêts à vous venir en aide, tout en souhaitant que grâce à votre vigilance jamais vous n'aurez à nous appeler.

Malgré tout, si jamais... alors composez le 118.

Le Cdt  
cap. M.-Ph. Rauschert

~~~~~



AVEC NOS NONAGÉNAIRES

Samedi 12 septembre, la Municipalité - représentée par MM. Ph. Rauschert, syndic, et J. Henny, municipal, - est venue présenter ses vœux à Madame Emilie Amaudruz-Guex, qui fêtait le jour suivant ses nonante ans. Selon la coutume, la Municipalité lui a offert un magnifique panier de fruits de saison.

Née à Prilly (au Chalet Mignon), Mme Em. Amaudruz vécut d'abord à la Grangette (sous la Blécherette) et à Romanel, puis dès 1903 à La Naz où ses parents



acquirent le domaine de la famille Bornand. C'est là qu'en 1918 elle se maria avec Robert Amaudruz, de La Marjolatte; de cette union naquirent trois enfants: Antoinette, Jean et Emile.

En épouse discrète, elle n'entreprit pas tant des tâches extérieures, mais elle se consacra consciencieusement à l'éducation de ses enfants et à la bonne tenue de son ménage. Avec plaisir et fidélité, elle se rendit très

jeune déjà et pendant de nombreuses années aux marchés de Lausanne, où son mari l'accompagna jusqu'en 1977. L'année suivante, ils fêtèrent, entourés de leur famille, leurs noces d'or. Malgré le deuil de son compagnon en octobre de cette même année 1978 et quelques accidents et troubles dus à l'âge, Mme Emilie Amaudruz-Guex jouit d'une bonne santé, ce qui lui permet encore de suivre avec attention ce qui se passe dans notre commune, de prendre part à de petits travaux ménagers, de beaucoup lire, d'écrire et de garder des liens avec les siens et d'anciens amis.



Née à Nyon le 16 novembre 1891, une artiste nyonnaise, Mlle Yvonne Dorier, a fêté le 16 novembre 1981 son 90ème anniversaire dans le home pour personnes âgées: "La Paix du Soir" au Mont-sur-Lausanne où elle séjourne depuis le 1er mars 1975.

Issue d'une très ancienne famille nyonnaise, Mlle Yvonne Dorier, a passé

toute son existence à Nyon, travaillant dans l'entreprise familiale, un bureau d'architecte, comme secrétaire.

Originaire d'Arzier-Le Muids, elle était encore jusqu'à ces dernières années, une talentueuse artiste peintre sur porcelaine, exerçant également le professorat en la matière.

Elle est l'aînée de trois enfants dont une soeur mariée à Genève, habite actuellement Lausanne et un frère M. Fernand-Louis Dorier, bien connu à Nyon, comme architecte et ancien municipal.

Le 23 novembre 1981, Mlle Adeline Corbaz a été fêtée par une délégation municipale à l'occasion de son 90ème anniversaire. Mlle Corbaz vit actuellement chez M. Alfred Hadorn, à Longeraie et ceci depuis 1974; avant cette date, elle habitait à Mau-Paccot, avec son frère.



NOCES D'OR



Le 25 juillet 1981, M. et Mme Claudius Novet-Kuhn, domicilié au Mont-sur-Lausanne, ch. des Corjons, ont fêté leurs noces d'or. Né en Suisse, mais de père français, M. Claudius Novet opte pour la nationalité suisse à l'âge de vingt ans. Il choisit la bourgeoisie de la commune de sa mère, Lützelfluh. Le 25 juillet 1931, il épouse Mlle Bertha Kuhn et tous deux s'installent à Genève. La crise, en 1933, les pousse du côté du canton de Vaud et c'est à Lausanne qu'ils vivront pendant 35 ans,

jusqu'en 1968, date de leur arrivée au Mont. M. Novet connaît bien notre village pour y avoir souvent travaillé comme monteur en chauffages centraux, en particulier lors de la construction du premier collège du Mottier.

Actuellement et lorsque les conditions le permettent, leur plus grande joie est d'aller s'installer à "leur place" dans le bois de Vernand-Dessus.



Le 17 novembre 1981, une délégation municipale, composée de MM. Jean Amiguet et René Henny, a eu

le grand plaisir de se rendre chez M. et Mme Henri Bühler, domicilié au Grand-Mont, qui fêtaient ce jour-là leurs nocés d'or.

M. Bühler et son épouse sont tous deux des enfants du Mont. M. Bühler est né au hameau de Longeraie (dans la ferme actuellement propriété de M. Bigler) quant à Madame, elle a vu le jour en Manloup. Ils ont eu la joie d'avoir un fils et maintenant de voir grandir deux petits-fils.

M. Bühler a travaillé durant 44 ans au Service des routes, de 1924 à 1930 comme auxiliaire, puis comme cantonnier de 1930 à 1968, année où il a pris sa retraite. Durant ces 40 années de travail, M. Bühler n'a manqué que 3 journées pour raison de maladie. Il regrette l'époque où travaillant sur les routes, il croisait les attelages à chevaux et le temps où les routes étaient ouvertes avec les triangles.



Comme un château dominant le plateau du Châtaignier et contrôlant la croisée des chemins des Neuf Fontaines, de la Plaisance et de la Raccaudaz (act. rte de Manloup), la ferme de Lina et Louis Baud est là depuis 1816.

Le 9 décembre 1958, un incendie la détruisit complètement, elle fut reconstruite plus belle qu'avant et c'est là que le 5 septembre 1981, une délégation de la Municipalité est venue apporter à ce sympathique couple les vœux de santé et de longue vie.

Mme et M. Baud sont des figures bien connues. Mme Baud était membre du Club des Laitues; elle a présidé pendant 12 ans le groupement des Paysannes. Elle s'est aussi dévouée à de nombreuses causes.

M. Baud fut conseiller communal plusieurs années. Musicien convaincu, il joue depuis plus de 56 ans, membre actif de notre première fanfare dès 1925, il va renforcer la formation de Prilly pendant 30 ans et depuis la renaissance de notre ensemble M. Baud est un membre assidu.

Nous souhaitons à Mme et M. Baud de nombreuses années heureuses.

A vous, Mesdames et Messieurs les jubilaires, nous réitérons nos vœux et félicitations. Nous espérons que vous pourrez encore jouir longtemps de notre beau coin de pays.

R. Vaucher

~~~~~

## ARMES DE GUERRE — PALMARÈS 81

La soirée de clôture de la saison 81 s'est déroulée comme de coutume dans une joyeuse ambiance. A l'issue d'un excellent repas préparé par notre habituelle équipe de cuisine, le président G. Noverraz procéda à la proclamation des résultats et remise des challenges.

### PALMARÈS

**Tir militaire:** Fleury A. 101pts, Borloz J.-P., Corbaz R. 100pts.

**Tir en campagne:** Ducommun G., Foelml A. 66pts, Hauswirth G. 64pts.

**Challenge "La Fribourgeoise":** 1. Fleury A. 164pts. 2. Ducommun G. 163pts. 3. Vittoz Ch. 162pts.

**Challenge Châtaignier:** 1. Corbaz F. 94pts. 2. Fleury A. 92pts. 3. Mermier A., Lambelet A. 91pts.

**Challenge Rionzi:** 1. Vittoz Ch. 71pts. 2. Hauswirth G. 71pts. Mermier A. 70pts.

**Challenge Clochatte:** 1. Hauswirth G. 93pts. 2. Fleury A. 89pts. 3. Vittoz Ch. 87pts.

**Challenge "Amis du tir Epalinges":** 1. Vittoz Ch. 463pts. 2. Ducommun G. 446pts. 3. Schraner E. 426pts.

**Roi du tir:** 1. Vittoz Ch. 456,3pts. 2. Hauswirth G. 455,3pts. 3. Fleury A. 451,7pts.

*G. Noverraz*

~~~~~

CONCOURS

"BALCONS FLEURIS 1981"

Dans le cadre de l'exposition des oeuvres des artistes de notre commune, exposition qui rencontra un vif succès tant par le nombre des exposants que par l'affluence des visiteurs, eut lieu la remise des prix du concours "Balcons fleuris 1981" dont voici le classement:

1. Mme et M. Roger Corbaz, rte de Coppoz 91pts
2. Mme Rudolph Stettler, ch. du Mottier 44 79pts
3. Mme Erna Amaudruz, rte du Jorat 77 77pts
- Mme Gabrielle Corbaz, ch. du Coin 3 77pts
5. Mme Edith Weber, ch. du Mottier 32
- 6 M. René Blanc, rte de Coppoz
7. M. Francis Brot, rte de Cugy 112
- 8 Mme Renée Spänhauer, rte de Longeraie
9. M. Michel Lugrin, rte de Cugy 136
10. Mme Marlyse Grossenbacher, ch. du Chêne 11
11. Mme Gertrude Crettex, rte de Coppoz
12. Mme Gina Kaufmann, Haute-Brise 16

Catégorie commerciale:

1. M. Georges Auberson, rte de Lausanne 75pts
2. M. Roland Borgeaud, Café Central 72pts

M. Paul Oberson, employé communal, a reçu un diplôme d'honneur pour le magnifique travail accompli lors de l'entretien de nos espaces verts communaux.

A tous ceux qui ont participé, nos remerciements et à ceux qui se sont bien classés, nos vives félicitations.

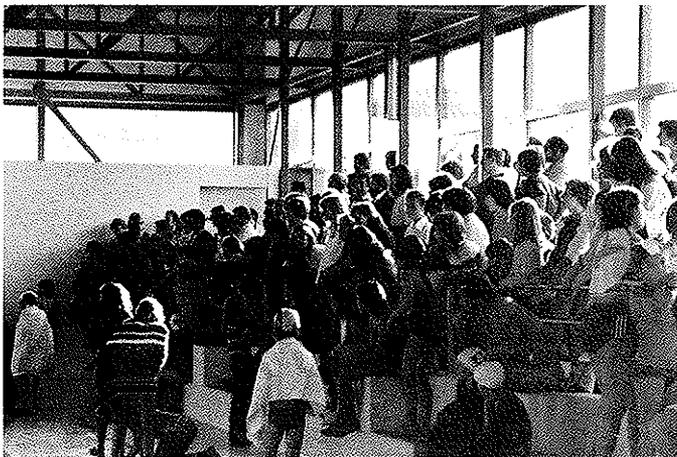
Réd.

~~~~~

## NATATION COUPE DES ÉCOLIERS 1981

Pour cette 3ème édition, organisée par le Renens-Natation avec la collaboration des maîtres de sport, Mme Janin et M. Candolfi et avec l'appui des autorités, geste toujours apprécié des organisateurs, un nombre important d'enfants du Mont et des communes voisines s'étaient donné rendez-vous le samedi 21 novembre dès 14 heures pour disputer les quatre challenges mis en compétition.

Un public très nombreux et connaisseur, a tout au long de la compétition, manifesté avec ardeur ses encouragements aux protagonistes.



Les autorités étaient représentées par le municipal responsable des écoles, M. Jean Henny, qui a suivi avec intérêt les évolutions des 125 participants, pour ensuite remettre aux différents vainqueurs les challenges et médailles.

Répartis en 2 catégories, les enfants de 11 ans et plus jeunes et ceux de 12 à 16 ans, des classements séparés filles-garçons ont été établis. La participation fut record pour les plus jeunes: 47 filles et 53 garçons. Ce nombre important d'inscriptions prouve l'impact que représente la natation auprès des enfants, et met en évidence le travail admirable fait par les maîtres de sport au niveau scolaire. Dans cette catégorie, il est à souligner les excellents résultats obtenus surtout chez les très jeunes filles; le classement nous le démontre.

Quant à la catégorie des aînés la participation a été plus modeste: 14 filles et 11 garçons. La cause est à rechercher dans le fait que ces jeunes manquent de motivation. Un effort de quelques secondes semble être pour eux trop pénible et certains préfèrent enfourcher le "Boghei".

Il est à souhaiter que tous ces jeunes prennent conscience de l'importance que représente pour eux-mêmes la pratique de ce sport merveilleux et nous leurs donnons rendez-vous pour l'édition 1982.

## RÉSULTATS (3 premiers classés par catégorie) 50 m. nage libre



### Filles 6-11 ans

|                                   |    |         |      |
|-----------------------------------|----|---------|------|
| 1. Fleury Chantal                 | 71 | Le Mont | 42'3 |
| Gagne le challenge Raymond Corbaz |    |         |      |
| 2. Debely Sylvianne               | 71 | Le Mont | 43'0 |
| 3. Tomsa Michèle                  | 73 | Le Mont | 43'9 |

### Garçons 6-11 ans

|                                              |    |         |      |
|----------------------------------------------|----|---------|------|
| 1. Guidetti Laurent                          | 70 | Le Mont | 42'3 |
| Gagne le challenge Centre Commercial Le Mont |    |         |      |
| 2. Bichsel Jean-Marie                        | 70 | Morrens | 42'7 |
| 3. Thevoz Olivier                            | 70 | Le Mont | 45'3 |

### Filles 12-16 ans

|                                       |    |         |      |
|---------------------------------------|----|---------|------|
| 1. Belet Carole                       | 68 | Le Mont | 32'7 |
| Gagne le challenge Jean-Jacques Belet |    |         |      |
| 2. Burgoz Sandrine                    | 67 | Le Mont | 39'8 |
| 3. Kotecki Sonia                      | 69 | Le Mont | 41'1 |

### Garçons 12-16 ans

|                                    |    |         |      |
|------------------------------------|----|---------|------|
| 1. Hugentebler Laurent             | 67 | Le Mont | 31'2 |
| Gagne le challenge Commune Le Mont |    |         |      |
| 2. Pignat Christian                | 66 | Morrens | 32'4 |
| 3. Brandt Sébastien                | 69 | Le Mont | 34'2 |

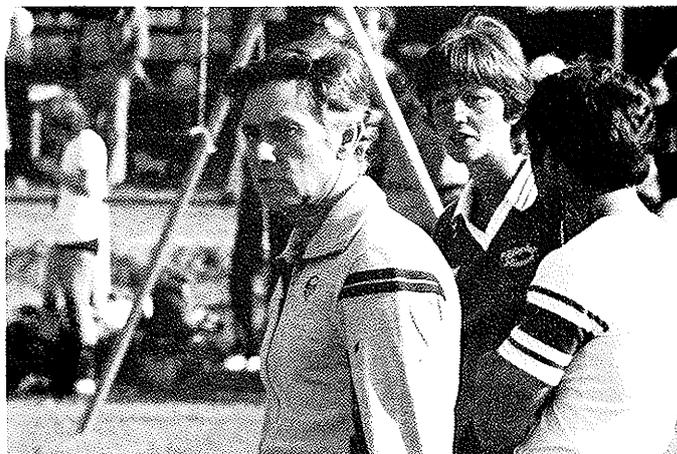
*Réd.*

~~~~~

SFG LE MONT Récapitulation des activités 1981



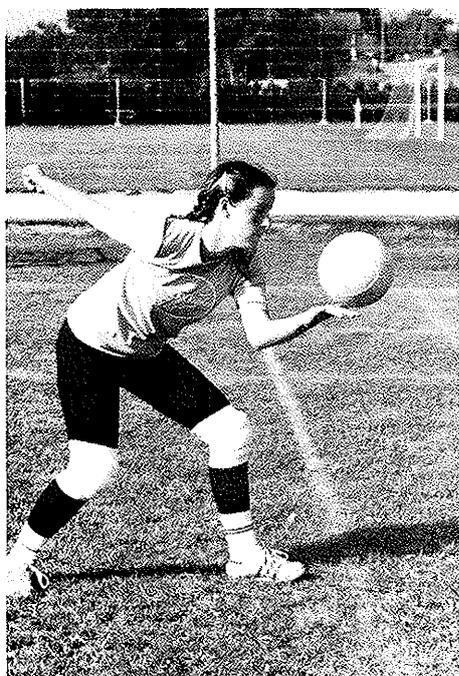
Le 28 juin 1981, la sous-section "dames" participe avec 10 gymnastes à la rencontre AVGF à Vennes. Notre équipe se classe 4ème sur 24 équipes dans les différentes disciplines de course.



Le 1er août 1981, les "actifs" sous les ordres de J.-E. Burri nous font une splendide démonstration de sauts au mini-tremplin. La SFG tient comme à l'accoutumée la cantine du Châtaignier.



Le 29 août 1981, finales individuelles vaudoises d'athlétisme "jeunes gymnastes" à Lausanne. Christophe Glayre se classe 4ème et Yves Montandon 20ème sur 37 finalistes. Toutes nos félicitations à ces deux gymnastes.



Le 13 septembre 1981, "tournoi de handball" à Sulens. Notre équipe participe comme chaque année et termine 6ème sur 10.



Le 26 septembre 1981, "finale vaudoise de concours de jeunesse" à Lausanne. Dans la catégorie des 10 ans, Isabelle Rothen nous démontre sa classe et toutes ses qualités et termine 2ème à seulement 6 points de la lère. Nos vives félicitations et encouragements à Isabelle.

Le 9 octobre 1981, Assemblée générale de la société. Quelques changements au sein du comité et des moniteurs sont à signaler. Notre dévouée secrétaire Josiane Belet nous quitte après 11 ans de collaboration fructueuse. Liliane Clerc lui succède, nos encouragements lui sont adressés. Notre caissier Pierre Buhmann se retire également après trois années passées dans les livres

Le 6 septembre 1981, 6ème "tournoi de volleyball féminin" AVGF au Châtaignier. Ce tournoi est organisé chaque année par notre société, sous la direction technique de Oscar Gilliard que nous remercions très sincèrement pour l'immense travail et la parfaite organisation qui a été aidée par le temps radieux et permis un parfait déroulement de cette journée de lutte amicale opposant quelque 53 équipes réparties en 3 catégories. Notre équipe de volleyball féminin amateur conduite par Janette Arnaboldi s'est classée 17ème de ce tournoi réunissant environ 450 joueuses.

de notre société, Tobias Schlup s'occupe dorénavant de nos finances.

Nous exprimons nos sincères remerciements à Josiane et Pierre pour le grand travail accompli et l'immense dévouement au sein du comité, dont voici la nouvelle composition:

- Président : Jacques Isely
- Vice-présidente : Marianne Passard
- Secrétaire : Liliane Clerc
- Trésorier : Tobias Schlup
- Membre adjoint : Klaus Perroulaz
- Président technique : Gilbert Burri

Klaus Perroulaz est nommé responsable de l'équipe de handball avec entrée en fonction immédiate. Frédy Cordey, Jean Menétrey, Claude Henchoz dirigeront la sous-section gym "hommes" suite au départ pour raisons professionnelles des précédents moniteurs Dietrich Zieschank et Jean-Claude Corbaz.

Christiane Rochat, Danièle Bourgoz, Chantal Menétrey, Nicole Fontannaz prennent en main les sous-sections petites et moyennes pupillettes. Pascale Jud qui en était responsable auparavant a dû nous quitter pour terminer ses études au Tessin.

Martine Echenard et Nicole Boillat succèdent à Micheline Olivier à la tête de la sous-section "dames actives", Micheline nous donne sa démission car elle va faire un stage outre Sarine.

Guy Marguerat et Walter Haefliger sont nommés sous-moniteurs des "jeunes gymnastes".

Nous tenons à remercier tous les moniteurs et monitrices sortants pour leur travail et dévouement.

Mesdames Roseline Mottier et Annie Noverraz sont devenues membres honoraires après 15 ans d'activités au sein de notre société.

La SFG Le Mont compte actuellement 275 membres actifs répartis dans les 14 sous-sections, et 24 membres-moniteurs.

Deux dates importantes sont à signaler pour 1982, en effet notre société fêtera son 40ème anniversaire et la SFG Suisse fêtera son 150ème; pour commémorer ces deux dates importantes nous avons réservé la cantine du Châtaignier le 1er mai pour tous se retrouver, membres, parents et amis de la société.

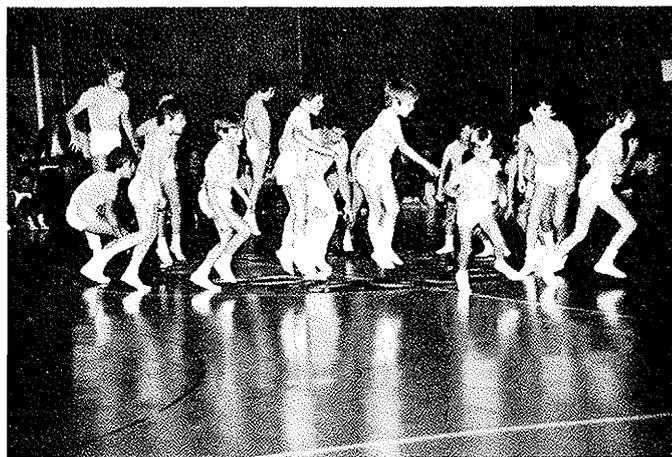
Le 40ème anniversaire nous fait penser également aux membres fondateurs et animateurs des premiers jours d'existence de notre société, vous reconnaissez-vous?

Nous avons également accepté l'organisation de la Fête régionale 82 des "pupillettes et jeunes gymnastes". Cette manifestation aura lieu au Châtaignier les 5 et 6 juin 1982, nous attendons une participation record de quelques 2500 à 3000 filles et garçons.

Nous tenons à féliciter nos deux monitrices "grandes pupillettes" Catherine Borgeaud et Barbara Schlup qui ont suivi et brillamment réussi un cours fédéral d'une semaine de gymnastique fitness à Sirmach.

Le 11 octobre 1981, "tournoi de handball" à Etoy. Participation de notre équipe emmenée pour la 1ère fois par son nouveau coach Klaus.

Le 28 novembre 1981, 39ème Soirée SFG à la salle de gymnastique. Très grand succès pour notre "premier" spectacle, thème: les Jeux olympiques, avec mise en scène et projecteurs. Nous remercions le nombreux public venu, malgré le temps peu clément, applaudir aux différentes démonstrations et ballets qui ont animé cette magnifique soirée.



Le comité souhaite à tous les membres de la société ses meilleurs vœux pour 1982.

*Pour la gym du Mont
G. Burri*

~~~~~

**RENCONTRE POUR TOUS**  
**PAIN POUR LE PROCHAIN-ACTION DE CAREME**  
**le mardi 9 mars de 18h. à 20h. à la Grande salle du Petit-Mont**

où les personnes participantes (les enfants sont bienvenus!) pourront:

- être brièvement informées sur une action particulière (parmi bien d'autres) de "PPP-AC" (film),
- partager un repas volontairement frugal (soupe, pain pomme et eau), préparé bénévolement, qui symbolisera le minimum vital auquel des millions d'hommes, de femmes et d'enfants accèdent à peine,
- rencontrer d'autres personnes et familles de la Commune et échanger sur les problèmes de la faim, ses causes, etc., et de l'aide à y apporter par divers organismes,
- faire un don pour soutenir les projets d'entraide d'AC-PPP.

*pour le Groupe du Mont-sur-Lausanne*  
*D. Moll, N. Bovey*

Toutes informations complémentaires auprès de Mme/MM. Bovey, Ecoffey, Moll, Page, Regard, Waldmeyer, ainsi qu'auprès du Groupe oecuménique du Mont-sur-Lausanne.

~~~~~

SERVICE D'AIDE FAMILIALE

Nouveau numéro d'appel: 32 54 43 (entre 7h.30 et 8h.30) chez Mme L. Cavin, rte de Lausanne 14, Le Mont.

~~~~~

**DATES DE PARUTION DU JOURNAL "AUX 4 COINS DU MONT" EN 1982**

Désireuse d'améliorer l'information aux habitants de notre Commune, la Municipalité a décidé de faire désormais paraître le journal "Aux 4 coins du Mont" à intervalles réguliers, soit tous les deux mois.

**POUR L'ANNÉE 1982, LE CALENDRIER SUIVANT A ÉTÉ RETENU:**

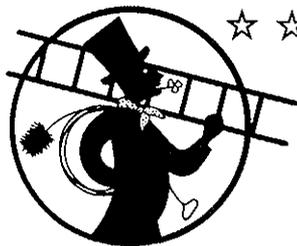
Délai de dépôt des articles:

Dates de parution:

|              |               |
|--------------|---------------|
| 10 mars      | fin mars      |
| 10 mai       | fin mai       |
| 10 juillet   | fin juillet   |
| 10 septembre | fin septembre |
| 10 novembre  | fin novembre  |

Les articles à faire paraître doivent être déposés auprès du rédacteur du journal:

M. Rémy Vaucher, chemin du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, téléphone 32 00 03.



**UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1982!**

tels sont les voeux que les autorités communales adressent aux habitants de notre Commune et lecteurs de notre journal "Aux 4 coins du Mont".



**PROCHAIN JOURNAL: fin mars 1982 DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES ARTICLES: 10 mars 1982**  
**RÉDACTEUR: R. Vaucher, ch. du Mottier 3, 1052 Le Mont-sur-Lausanne**

*La place de Coppoz au début du siècle*



*Le Mont sur Leusanne.*